

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 2 juin 2025 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault  
Yves Pelletier  
Guylaine Chouinard  
Guy Pellerin  
Lucien Pelletier  
Réjean Morneau

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre. Julie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière assiste également à cette réunion.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2025-06-01

Il est proposé Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès verbal de la réunion ordinaire du 5 mai 2025
4. Recettes du mois et état de la caisse  
Conciliation bancaire  
Comptes à accepter  
Dépense à autoriser
5. Rapport du maire sur les faits saillants
6. Débats :
  - 6.1 Offre d'emploi – Aide aux travaux municipaux
  - 6.2 Travaux municipaux
  - 6.3 Projet aqueduc / égouts - Puits # 2 / # 4
  - 6.4 Demande d'aide financière – Desjardins
  - 6.5 G7 – Projets de bannières étudiants finissants
7. Correspondance
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la réunion

**3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 5 MAI 2025**

2025-06-02

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 mai 2025 tel que rédigé.

**4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE**

Les recettes du mois totalisent 167 060,68 \$ réparties comme suit : taxes municipales 61 607,47 \$ ; location de la salle 300,00 \$ ; enregistrement de chiens 195,00 \$ ; vente de timbres/revenus Postes Canada 30,15 \$ ; Permis 135,00 \$ ; remboursement achat Comité Renaissance 97,20 \$ ; remboursement formation pompier 1 681,50 \$ ; marcheurs 80,00 \$ ; ristourne assurances 638,36 \$ ; partage de croissance point TVQ 102 296 \$ (erreur 66 705 \$ en trop). Le solde à la caisse populaire est de 396 468,69 \$

## **CONCILIATION BANCAIRE**

### Conciliation bancaire du 31 mai 2025

Le solde au relevé de compte en date du 31 mai 2025		383 404,96 \$
Plus dépôt en circulation		7 358,72 \$
Moins chèques en circulation		1 666,72 \$
	Total	389 096,96 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		390 330,43 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	33,00 \$	
Frais de banque / intérêts emprunt tempo.	1 109,73 \$	
Frais de banque / frais d'utilisation	6,25 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-1 233,47 \$
Solde au grand-livre après ajustements		389 096,96 \$

2025-06-03 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 mai 2025.

## **COMPTES À ACCEPTER**

### Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 12 132,40 \$                      Comptes payés : 372,92 \$

2025-06-04 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 2 juin 2025, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 96 320,40 \$ plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

## **DÉPENSE À AUTORISER**

2025-06-05 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser un montant de 200 \$ pour l'achat de fleurs/arbustes pour les plates-bandes devant l'édifice municipal.

On publiera une offre d'emploi par le biais d'un feuillet postal pour l'entretien des fleurs/arbustes des plates-bandes sur les terrains municipaux.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 2 juin 2025

Julie Bélanger, sec.-trésorière

## **5. RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS**

Monsieur St-Pierre présente les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024. Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par le biais d'un feuillet postal.

## **6. DÉBATS**

### **6.1 OFFRE D'EMPLOI – AIDE AUX TRAVAUX MUNICIPAUX**

Aucun étudiant n'a manifesté d'intérêt pour l'emploi – Aide aux travaux municipaux . L'offre est donc rejetée faute de candidat.

### **6.2 TRAVAUX MUNICIPAUX**

Un suivi est fait au niveau des divers travaux municipaux effectués et à venir.

### **6.3 PROJET AQUEDUC / ÉGOUTS – PUIITS # 2 / # 4**

Les élus désirent obtenir une rencontre en présentiel avec madame Bouchard, ingénieur responsable au dossier aqueduc/égouts ainsi que la firme APEX chargée de l'étude préliminaire actuelle afin de répondre à certains questionnements/enjeux quant à la continuité du dossier relativement aux puits # 2 et puits # 4.

### **6.4 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DESJARDINS**

2025-06-06

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser la Municipalité de Sainte-Félicité à présenter une demande d'aide financière auprès de Desjardins. Que Alphé St-Pierre, maire et/ou Julie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tout documents relatif à la demande d'aide financière.

### **6.5 G7 – PROJET DE BANNIÈRES ÉTUDIANTS FINISSANTS**

2025-06-07

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Félicité prenne part au projet d'affichage de bannières pour les étudiants finissants de l'école secondaire La Rencontre.

## **7. CORRESPONDANCE**

2025-06-08

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 06-2025 en date du 2 juin 2025.

### **Ville Montmagny – Déclaration d'intérêt pour le projet d'une SPA commune régionale**

CONSIDÉRANT l'adoption de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* le 13 juin 2018;

CONSIDÉRANT l'adoption du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* le 4 décembre 2019 et son entrée en vigueur le 3 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités éprouvent des difficultés à trouver, sur leur territoire, un organisme en mesure de les accompagner dans le

respect de leurs obligations légales en matière de services animaliers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité désire promouvoir l'information, l'éducation et la responsabilité des citoyens à l'égard de la santé et du bien-être des animaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité veut privilégier l'identification, la stérilisation et maximiser l'adoption des animaux domestiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité veut favoriser tout autre action ou solution permettant la diminution de l'abandon et de l'euthanasie des animaux domestiques, et ce, en conformité avec les lois et règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité veut être proactive dans la gestion des animaux domestiques et veut prendre les dispositions nécessaires pour éviter la surpopulation et les nuisances urbaines;

CONSIDÉRANT QUE la SPA de Lévis est un organisme à but non lucratif offrant les services requis à la réalisation des objectifs pouvant aider les Municipalités dans leurs obligations;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montmagny a entamé certaines démarches auprès de la SPA de Lévis en vue de la conclusion éventuelle d'un contrat de services animaliers de gré à gré, conformément à la législation applicable;

CONSIDÉRANT QUE la prestation de services animaliers représente un enjeu financier important pour la Ville de Montmagny et qu'il serait opportun d'explorer la possibilité de partager ces coûts avec d'Autres Municipalité afin d'en assurer une répartition équitable et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement des municipalités intéressées de la MRC de Montmagny, de la MRC de L'Islet et de la MRC de Bellechasse permettrait d'envisager une réduction des coûts liés aux services animaliers;

CONSIDÉRANT QUE la collaboration intermunicipale permettrait également un partage d'expertise, une meilleure coordination des interventions et une uniformisation des pratiques sur l'ensemble des territoires;

CONSIDÉRANT QUE la mutualisation des services permettrait une amélioration de la couverture, de la rapidité d'intervention et de la qualité des services offerts aux citoyens;

CONSIDÉRANT QU' un nouveau programme d'aide financière du Fonds régions et ruralité (FFR) vient d'être annoncé par le Gouvernement provincial et qui pourrait permettre aux Municipalités de soutenir un projet de coopération municipal et de favoriser le dynamisme local;

2025-06-09

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Yves Pelletier appuyé par Guylaine Chouinard et unanimement résolu que la Municipalité de Sainte-Félicité avise la Ville de Montmagny, de son intérêt à participer à une première étape visant l'évaluation des coûts liés à la mise en place éventuelle

d'un service animalier partagé, dans le but d'en analyser la faisabilité et les modalités de répartition financière entre les municipalités participantes.

## **8. VARIA**

### 8.1 Église

Le conseiller Lucien Pelletier souhaite connaître les coûts d'opération de l'église depuis son acquisition par la municipalité.

### 8.2 RénoRégion

On mentionne la relance du programme RénoRégion avec une enveloppe de 9,2 M\$ pour l'année 2025-2026 à l'échelle du Québec. Ce programme est destiné à aider les propriétaires-occupants ayant un revenu faible ou modeste et situés en milieu rural à renover leur résidence. Pour le moment, aucune indication précise quant à l'enveloppe dédiée à la MRC de L'Islet.

### 8.3 TECQ – Reddition de comptes

L'audit pour la reddition de comptes de la TECQ 2019-2024 sera bientôt finalisée par les auditeurs, et soumis au MAMH.

### 8.4 Déneigement des citernes

On se questionne sur l'obligation du déneigement des citernes incendie. On vérifie auprès de monsieur Dominique Chagnon, directeur incendie.

### 8.5 Tipi

On souligne le besoin de prévention afin de réduire le risque d'incendie au tipi dans la Forêt de Blanche-Neige : surveillance, pancarte d'interdiction, etc.

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des réponses ont été données aux questions posées.

## **10. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h42.

2025-06-10  
\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière